Vos questions / nos réponses

acros

Par Profil supprimé Postée le 06/01/2017 23:20

> je voulais savoir les aides accorde aux personnes comme acros aux jeux dargent comme moi

---

Mise en ligne le 09/01/2017

Bonjour,

Il existe des consultations gratuites et confidentielles ouvertes aux personnes dépendantes aux jeux d'argent. Ces consultations se trouvent dans des CSAPA (Centre de Soins et d'Accompagnement, de Prévention en Addiction). Ce sont des structures spécialisées dans le traitement des dépendances et où y exerce une équipe pluridisciplinaire composée de médecins, psychiatres psychologues, travailleurs sociaux, infirmiers, ….. Ainsi en tant que joueur, vous pourriez y bénéficier d' un accompagnement répondant certainement aux difficultés que vous rencontrez (psychologiques, financières, familiales, ...) et qui vous amène à nous contacter aujourd'hui.

Vous trouverez ci-dessous les cordonnées des CSAPA les plus proches de chez vous.

Sachez également qu'il existe une possibilité de vous faire interdire de jeux en ligne (sites légaux français) et dans tous les casinos de France. Cette mesure est valable pour 3 ans, reconductible automatiquement si vous n'effectuez aucun démarche ou supprimable au bout de 3 ans. Elle doit se faire après une prise de rendez-vous au sein du service central des courses et jeux qui se trouvent au sein de la police judiciaire. Le correspondant de votre département, à contacter se trouve à Bayonne et est joignable au *05 59 46 23 00*.

Si vous avez d'autres questions ou pour toutes précisions, n'hésitez pas à contacter nos conseillers soit par téléphone au *09 74 75 13 13*, tous les jours de 8h à 2h du matin ou par chat via notre site internet www.joueurs-info-service.fr, tous les jours de 14h à 2h.

Cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Service d'addictologie : Les Chemins de la Lande

644 route de Toulouse
65308 LANNEMEZAN

Tél : 05 62 99 56 56
Site web : www.ch-lannemezan.fr
Secrétariat : Du lundi au vendredi 9h-12h30/13h-17h
Accueil du public : Du lundi au vendredi 9h-12h30/13h-17h

Voir la fiche détaillée

CASA 65 : Centre d'Accueil et de Soin en Addictologie : CSAPA

13 rue Gaston Manent
65000 TARBES

Tél : 05 62 93 66 34
Accueil du public : Du lundi au vendredi de 9h à 16h30 sur rendez-vous Le jeudi de 11h30 à 19h00 sur rendez-vous
Consultat° jeunes consommateurs : Sur rendez-vous avec ou sans l'entourage, du lundi au jeudi de 9h à 16h30 au CSAPA Permanences dans plusieurs établissements scolaires
Substitution : Démarrage possible de la Méthadone avec délivrance quotidienne jusqu'à autonomie du patient, puis relais en pharmacie - délivrance pour les usagers sans couverture sociale.

Voir la fiche détaillée

Association Addictions France - CSAPA 65

65, rue Georges Lassalle
65000 TARBES

Tél : 05 62 93 73 82
Site web : addictions-france.org
Accueil du public : Lundi 13h30-18h30, Mardi Mercredi Vendredi 9h30-12h/13h-17h, Jeudi 9h30-12h/13h-18h30
Secrétariat : Lundi 14h-18h, Mardi Mercredi Vendredi 10h-12h/13h30-17h, Jeudi 10h-12h/13h30-18h30

Voir la fiche détaillée